Le 06 novembre 2013.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le <u>jeudi 14 novembre 2013</u> à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## ORDRE DU JOUR

## Séance publique

- 01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 17/10/2013;
- 02. CPAS comptes annuels 2012 et modification budgétaire de l'exercice 2013 approbation ;
- 03. Commune modification budgétaire 3 de l'exercice 2013 approbation;
- 04. Réglements taxes et redevances 2014 approbation;
- 05. FE Hollogne budget 2014
- 06. Finances communales Soldes d'emprunts désaffectation réaffectation;
- 07. Vente d'arbres approbation cahier des charges ;
- 08. Sanctions administratives communales désignation d'un fonctionnaire sanctionnateur suppléant ;
- 09. Contingent kilométrique des membres du personnel;
- 10. Plan d'ancrage communal 2014-2016;
- 11. Presbytère d'Omal convention de partenariat entre la Commune et le Home Waremmien ;
- 12. Plan d'investissement 2013-2016
- 13. Cartographie de l'éolien en wallonie avis

## Séance huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre